



Modalités pour l'organisation des stages d'observation «Attitude réseau!» entre institutions fribourgeoises du réseau social et sanitaire

VERSION du 14 août 2018

Quoi ?

Promouvoir des stages d'observation de 1 jour auprès des partenaires du réseau social et sanitaire du canton de Fribourg suivants :

- Unités et services de l'HFR
- Unités et services de l'HIB
- Unités et service du RFSM
- EMS et foyers de jour, membres de l'AFIPA
- Institutions spécialisées, membres d'INFRI
- Services d'aide et de soins à domicile, membres de l'AFAS

Pourquoi ?

Afin de mieux comprendre l'organisation et les défis des structures partenaires ainsi que pour renforcer les collaborations de réseau au niveau du terrain.

Pour qui ?

Pour tout le personnel des institutions ou structures mentionnées ci-dessus ; les stages d'observation se font, en principe, auprès de personnes de profils et/ou de compétences semblables.

Modalités ?

Les modalités suivantes sont appliquées uniformément par toutes les institutions concernées :

- Stage d'observation d'un jour considéré comme du temps de travail (formation continue pour le personnel) ;
- Démarche volontaire pour l'institution et pour le stagiaire participant ;
- Nécessite l'autorisation de l'autorité d'engagement du stagiaire et de son supérieur direct ;
- Assurance accident à charge de l'employeur habituel ;
- Nomination d'un « pair » accompagnateur lors du stage d'observation, qui dispose en principe du même profil et/ou des mêmes compétences ;
- Une attestation « *Stage d'observation Attitude Réseau* » est remise après le retour d'évaluation obligatoire (voir ci-après) à remplir à la fin du stage et à transmettre par courriel à office@afipa-vfa.ch

Comment procéder?

- Obtenir l'autorisation de son supérieur
- Contacter, par courriel, l'institution dans laquelle la personne intéressée souhaite faire la journée de stage à l'adresse suivante :
 - Pour l'HFR : contactez le secrétariat des soins, secretariatds@h-fr.ch
 - Pour l'HIB : contactez Nadia Marchon, nadia.marchon@hibroye.ch
 - Pour INFRI : contactez directement l'institution concernée (coordonnées sur : www.infri.ch)
 - Pour l'AFAS : contactez directement le service concerné (coordonnées sur : www.aide-soins-fribourg.ch)
 - Pour l'AFIPA : contactez directement les EMS concernés (coordonnées sur : www.afipa-vfa.ch)
 - Pour le RFSM : contactez Jean-Claude Goasmat, GoasmatJC@rfsm.ch
- Les partenaires s'entendent ensuite entre eux afin d'organiser le stage d'observation.

Quel retour ?

Afin de faire un bilan de ces échanges et de promouvoir les contacts, les organisateurs souhaitent disposer de brefs retours de la part des « stagiaires ». Le retour est obligatoire à la fin de la journée. La petite fiche d'évaluation (en annexe) est à renvoyer à office@afipa-vfa.ch. Pour toutes questions, appelez le 026.915.03.43 (secrétariat de l'AFIPA-VFA).

Merci de votre collaboration !